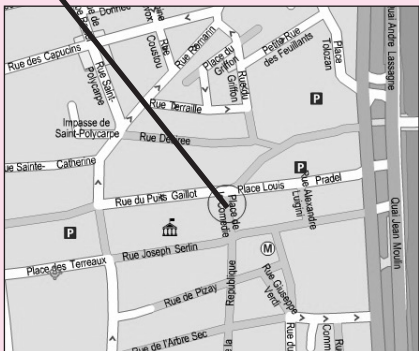


Informations pratiques

Horaires : de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 16h30

Lieu : dans les salons d'Honneur
de l'Hôtel de Ville de Lyon
1 place de la Comédie
69001 Lyon



L'entrée de l'Hôtel de Ville nécessite une pièce d'identité et l'inscription à la journée.

Le repas n'est pas pris en charge par l'organisateur. Plusieurs commerces de proximité proposent des formules de restauration.

Renseignements :

Association La Courte Echelle
18 rue de Gerland
69007 Lyon

Tel : 04 72 76 88 44
Fax : 04 72 76 88 48
mail : lacourte.echelle@gmail.com

Site : <http://www.fnaseph.org/ADH/69-CE/CourteEchelle.html>

En cas de besoins spécifiques, il est indispensable de nous en informer dès l'inscription à la journée.

La Courte Echelle

Association au service des jeunes
personnes en situation de handicap
Adhérent FNASEPH

Associations membres

ADAPEI
AFM
APAJH
APF
APEDYS
APE EREADV
ARIMC
As de Cœur
Association de Promotion Elie Vignal
Autisme Rhône Ain
Avenir Dysphasie Rhône
AVRAMSP
Comité du Rhône Handisport
FCPE
Fondation Richard
GEIST 21
GIHP
Handicap International
PEEP
Reflét 21
Une Souris Verte
URAPEDA

Association associée
Handica.Réussir

La Courte Echelle a pour objet de regrouper compétences et moyens de chacune des associations membres en vue de :

- Promouvoir des actions favorisant l'**intégration** des personnes en situation de handicap.
- Assurer la **représentation** des jeunes en situation de handicap, de leur famille et des associations membres auprès du groupe Handiscol et de toutes les instances de l'Education Nationale qui, au niveau départemental, coordonnent l'accompagnement individuel et/ou collectif d'enfants, d'adolescents ou jeunes adultes en situation de handicap dans le cadre de leur intégration en milieu scolaire, en formation professionnelle ou universitaire.
- Participer à la **formation** des AVS, EVS et enseignants.
- Accompagner les usagers dans la **reconnaissance de leurs droits**.

mercredi 13 février 2008

Forum des Associations membres de la Courte Echelle

Dans les salons d'Honneur
de l'Hôtel de Ville
1 Place de la Comédie
69001 Lyon

de 8h30 à 16h30

Journée ouverte à : Enseignants, AVS, EVS, ATSEM,
parents, représentants d'associations, ...

Le réseau associatif autour de la scolarisation des enfants en situation de handicap

Entrée gratuite, inscription nécessaire

Journée organisée par La Courte Echelle

en partenariat avec l'Inspection Académique du Rhône,
avec le soutien de la Ville de Lyon



La Courte Echelle
Association au service des jeunes
personnes en situation de handicap
Adhérent FNASEPH

18 rue de Gerland 69007 LYON Tél. 04 72 76 88 44 Fax 04 72 76 88 48

Forum des Associations - La Courte Echelle

Mercredi 13 février 2008 - Salons d'honneur de l'Hôtel de Ville de Lyon

8h30 – 9h40 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Autour d'un petit buffet, échanges libres dans différents espaces, rencontres avec les associations

9h45 : ATELIERS ET TABLES RONDES - Voir les encarts en bas et à droite.
(Chaque participant peut assister à 2 ateliers et 1 table ronde)

12h45 – 13h30 : PAUSE DÉJEUNER

13H30 : INTRODUCTION DE L'APRÈS-MIDI

Mme l'Adjointe chargée des affaires sociales, de la solidarité, de la santé et des handicaps - Ville de Lyon

13H45 : ILLUSTRATION DE L'ECOLE INCLUSIVE

Exemples de bonnes pratiques en éducation inclusive dans les pays en développement, Hannah Corps, référente technique éducation inclusive Handicap International.

14h15 : PLENIERE

Le réseau associatif autour de la scolarisation des enfants en situation de handicap. Associations, parents, professionnels, Education Nationale : quelle complémentarité ?

Animation de la table ronde : Odile Bâton - La Courte Echelle

Avec des interventions de :

- Pierre Baligand - Association Scolarité Partenariat

Comment prendre en compte la première revendication des parents et des associations : développer l'accueil pour que tous les enfants en situation de handicap puissent être scolarisés ?

- Un représentant des formateurs IUFM - Lyon

Comment prendre en compte la seconde revendication des parents et des associations : permettre à tous les enfants en situation de handicap d'accéder à une scolarisation personnalisée (ou adaptée) ?

- Jean-Paul Champeaux - Trisomie 21 France

Le travail en partenariat entre associations et Education Nationale, l'exemple de Trisomie 21 France.

- Marc Ollier - Formateur INS HEA

Comment définir les adaptations scolaires nécessaires pour l'accueil des enfants en situation de handicap. Qui propose ces adaptations, qui les met en oeuvre ? Quelle est la place des dispositifs associatifs ?

16h15 : CLÔTURE DE LA PLENIERE par un représentant de l'Inspection Académique

16h30 : CLÔTURE DE LA JOURNÉE par Odile Bâton - Présidente Courte Echelle

LES TABLES RONDES

1 Les services d'accompagnement médico-sociaux

CAMSP / SESSAD / CMPP / IME : Quelles sont les pratiques et les points de vue de tous ces acteurs en matière d'aide humaine à la scolarisation des enfants en situation de handicap (en fonction de leur historique, territoire, etc.) ? Quelles sont les relations entre les intervenants des structures médico-sociales et les AVS / EVS ? Comment peut-on réfléchir ensemble sur la notion de "accompagner ou suppléer" ?

Philippe Roche (CAMSP APF Bourg en Bresse) - Bertrand Gauthier (Sessad Les Liserons - Lyon) - Dr Rabeyron (CMPP Bossuet - Lyon) - Elisabeth Vacheron (IME Les Primevères ADAPEI - Charly)

2 Les apports associatifs sur l'accueil des élèves en situation de handicap à l'école.

Comment aller chercher la production associative et la partager avec tous les acteurs ?

Quels sont les centres de ressources disponibles ? Comment construire ensemble des outils pour l'accueil à l'école ?

Stéphanie Lucien-Brun (Centre icom' - Handicap International) - Marie-Claire Jasinski (CTR DV - Lyon) - Amandine Ronzy (Centre Enfant Différent) - Paul Belouchat (CRA RA - Bron)

	Grand salon rouge	Salon Louis XIII	Salon Justin Godard	Salon Henri IV	Salon du consulat	Petit salon rouge
9h45	Table ronde 1	Atelier 1	Table ronde 2	Atelier 3	Atelier 5	Atelier 14
10h15		Atelier 8		Atelier 12	Atelier 13	Atelier 15
10h30						
11h00	Atelier 6	Atelier 4	Atelier 9	Table ronde 3	Table ronde 4	Atelier 16
11h15						
11h30	Atelier 2	Atelier 7	Atelier 10			Atelier 11
12h00						
12h15						
12h45						

LES ATELIERS

- 1 Connaissance du handicap : déficience motrice (AFM & APF)
- 2 Connaissance du handicap : autisme et TED (Une Souris Verte & SESSAD Zola)
- 3 Connaissance du handicap : dyslexie (APEDYS)
- 4 Connaissance du handicap : déficience visuelle (S3AIS & APE ERADV)
- 5 Connaissance du handicap : déficience auditive (URAPEDA)
- 6 Connaissance du handicap : déficience intellectuelle (ADAPEI)
- 7 La formation des futurs AVS (FNASEPH)
- 8 Actions de sensibilisation au handicap mental en classe : valisettes pédagogiques (ADAPEI)
- 9 Les acteurs de l'intégration de l'ordinateur en classe (centre icom' - Handicap International)
- 10 Trouver des ressources sur Internet (Enfant Différent - Une Souris Verte)
- 11 Le livret "Scolariser un élève porteur de trisomie 21" (Trisomie 21 France)
- 12 Sensibilisation des élèves autour de la question du handicap moteur (APF)
- 13 Utilisation de matériel de type Tablet PC (Handica.Réussir)
- 14 Les complémentarités de l'AVS et de l'ordinateur (centre icom' - Handicap International)
- 15 De l'école primaire à l'Université, rôle et enjeux du transport des enfants handicapés (GIHP)
- 16 Dispositif pour l'aide à la scolarisation dans le nord du département du Rhône (APAJH)

LES TABLES RONDES

3 Les initiateurs associatifs de dispositifs spécifiques reconnus par l'Education Nationale

La scolarisation des enfants en situation de handicap nécessite la création de dispositifs spécifiques et la mise en place de partenariats. Comment s'initient ces partenariats ? Quelles sont les règles du jeu à respecter et comment évoluent-elles ?

Pierre Baligand (Association Scolarité Partenariat) - Céline Jacob (As de Coeur) -

Annie-Laure Gillet (Trisomie 21 Rhône) - Représentant APF - Vincent Heuzé (Inspecteur ASH)

4 Les temps périscolaires

L'accueil de l'enfant en situation de handicap ne s'arrête pas à la porte de la classe. Elle suppose la participation de tous aux sorties, aux classes vertes, au sport, l'accès à la cantine et aux garderies périscolaires le matin et en fin d'après-midi. Que disent les textes de référence et comment peut-on surmonter les obstacles du quotidien ? Comment assurer un accompagnement dans ces différents temps ? Dans quels cadres intervient un AVS / EVS ?

Un représentant de la plateforme Grandir Ensemble - Marie-Christine Vidal (UNAÏSSE) -

Dr Vocanson (MDPH du Rhône) - M l'Adjoint au Maire de Lyon délégué à l'éducation et à la petite enfance